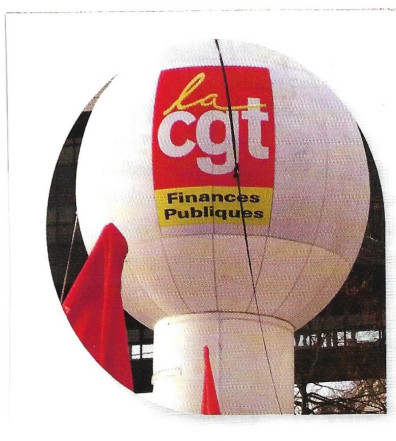
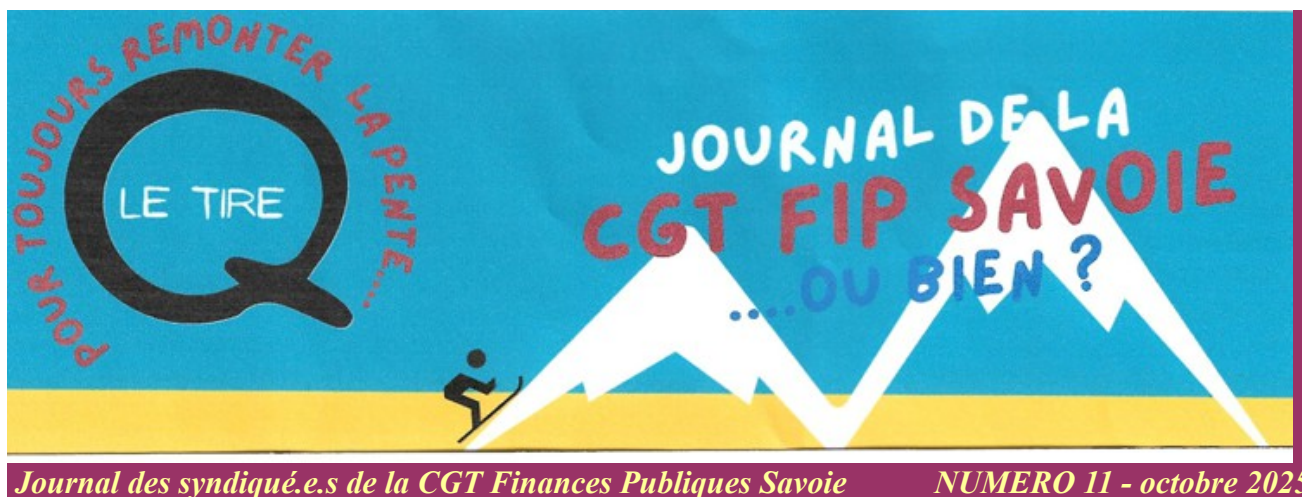




BORNE, ATTAL, BARNIER, BAYROU, LECORNU
...
à qui le tour ?

La valse des premiers sinistres continue, au mépris total du vote d'une majorité de françaises et français !

Circulez, y a rien à voir !

Si ce n'est par les urnes, comment peut s'exprimer le peuple ?

Nous n'avons pas l'oreille du président et ses affidés ne nous laissent que la grève et la rue.

Plus d'un million de personnes dans la rue le 18 septembre dernier à l'appel intersyndical.

Après le mouvement du 10, cette confirmation ne laisse pas de doute sur la volonté d'une majorité de nos concitoyens à refuser l'austérité que l'on cherche à nous imposer.

Avec la CGT Finances publiques de Savoie, ce sont 9,02 % des collègues de notre administration qui étaient en grève le 10 et 14,23 % le 18 !

L'intersyndicale appelle d'ores et déjà à participer massivement par la grève et les manifestations le 2 octobre prochain.

En Savoie deux rassemblements sont prévus par l'intersyndicale savoyarde :

- **à 11 h à la Motte-Servolex devant le siège du MEDEF**
- **à 14 h à Chambéry, devant le Palais de Justice**

Les semaines qui viennent seront importantes pour l'avenir de toutes et tous, mais quoiqu'il advienne, la CGT Finances Publiques sera toujours présente pour défendre nos missions et les collègues qui les servent.



LOYAUTÉ ?..vous avez dit LOYAUTÉ ?

Ces dernières années, dans le cadre des Entretiens Professionnels, différentes Autorités Hiérarchiques (dans leurs réponses aux Recours Hiérarchiques ou Recours en CAP Nationale), reprochent un manque de Loyauté de certains agents envers leurs hiérarchies, envers la DGFIP. Au-delà même de ces entretiens, la loyauté peut être la trame d'une convocation par un(e) chef(fe) de service ou par une équipe de direction.

A la CGT Finances Publiques, il nous semble pourtant évident que la loyauté ne devrait pas s'arrêter à l'enceinte de la DGFIP.

Sommes-nous stupides de penser que nous devons également porter une certaine loyauté envers les usagers, les collectivités locales,... ? La loyauté est-elle à sens unique ?

Les hiérarchies n'ont-elles pas, également, un devoir de loyauté envers leurs agents ?

Comme cela a été le cas en Savoie, que dire de la loyauté d'un(e) responsable qui explique aux agents de son service envisageant un recours en CAP Nationale : *« si vous persistez à faire un recours, même si nous n'avons pas de reproches à vous faire, on trouvera ! »*... ??????!!!!

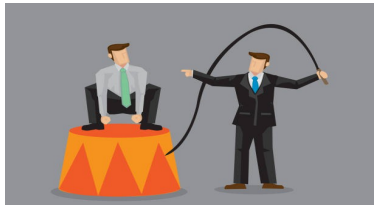
Traduire, on inventera ?!

Loyauté, vous avez dit loyauté ?...

Alors, est-ce à dire que nous ne devrions être loyaux qu'envers nos hiérarchies ?

Être droits et honnêtes, uniquement, envers ces mêmes hiérarchies...et tant-pis pour les usagers, pour les collectivités locales...à qui nous ne devrions rien ?!

Ce n'est pas ce que pense la CGT Finances Publiques, mais vraisemblablement que nous ne sommes pas loyaux en écrivant cela...



ATTENTION – Prestation Sociale Complémentaire – NE ZAPPEZ PAS !

A l'heure où la PSC se met en place, la CGT Finance Publiques vous rappelle que vous pouvez depuis le 1^{er} janvier 2022 bénéficier d'une participation employeur de 15 € par mois pour votre complémentaire santé.

Cette participation de l'employeur est obligatoire pour tout agent pouvant justifier d'une souscription à une complémentaire santé par une attestation de cette dernière.

Cette participation n'étant pas automatique, nous vous invitons à vérifier sur vos bulletins de salaire si vous en bénéficiez ou non.

Dans la négative, si vous avez bien souscrit à une complémentaire santé, nous vous invitons rapidement à faire une demande de prise en charge auprès de votre service RH.



Ce n'est qu'un début, continuons les combats

Si les belles mobilisations des 10 et 18 septembre dernier ont montré la convergence des luttes entre mouvement citoyen et syndical. Elles ont aussi apporté l'éclatante preuve du rejet massif de l'austérité pour les Travailleurs et les retraités, pour nos Services Publics et pour notre Sécurité Sociale.

Enfin, dernier élément, et non des moindres, la taxe ZUCMAN s'est imposé dans le débat médiatique.

Une fiscalité confiscatoire ?

Sans surprise, les plus riches et les multinationales pleurent sur une fiscalité confiscatoire...

Établissons sommairement un état des lieux :

- En 15 ans, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes françaises est passé de 200 à 1200 milliards € ...
- La taxe ZUCMAN s'appliquerait aux 1 800 foyers fiscaux supérieurs à 100 millions €. Elle pourrait rapporter 20 milliards € de recettes fiscales et permettrait notamment mais pas que, d'augmenter les salaires et embaucher des fonctionnaires ...

Et la Justice Fiscale ?

La CGT soutient cet impôt plancher de 2% et propose :

- la fin du prélèvement à la source et 14 tranches d'impôt sur le revenu (de 0 à 65%),
- la suppression de la « flat tax »,
- le rétablissement de l'ISF,
- la modulation de l'IS en fonction des choix sociaux, économiques et environnementaux des entreprises,
- la taxation du chiffre d'affaires des multinationales dans chaque pays où elles produisent,
- la taxation des flux financiers,
- la remise en place de la taxe professionnelle (avec un nouveau calcul de la valeur locative foncière et des EBM),
- et de la taxe d'habitation (en prenant en compte les revenus des habitants)...

Enfin, la CGT propose une réorientation du budget vers le développement des Services Publics, la préservation du Climat, de l'eau et de la Biodiversité notamment en réduisant, conditionnant et contrôlant les 211 milliards € annuels d'aides publiques aux entreprises.

L'intersyndicale lance un ultimatum.

Pour imposer la Justice Fiscale, la CGT propose d'augmenter les rapports de force par la GREVE. Les militants de la CGT Finances Publiques 73 sont à votre écoute et disponibles pour participer à des AG de personnels pour mieux coordonner et impulser les luttes face au patronat et aux gouvernements.



CGT, 130 ANS D'HISTOIRE

La CGT est la plus ancienne des organisations syndicales confédéralisées.

Au sens moderne du terme le syndicalisme n'a pas réellement existé en France avant le dernier tiers du 19^{ème} siècle, c'est à dire avant le plein développement du capitalisme.

La France des années 1890 est marquée par d'importantes luttes sociales souvent sévèrement réprimées.

1891 est l'année du « massacre de Fourmies » (plus de 80 victimes).

Le désir d'unité prolétarienne n'a jamais été aussi fort.

Ainsi le 28 septembre 1895 à Limoges les délégués de 28 fédérations d'industries, 18 bourses du travail et 126 syndicats autonomes signent par leur vote l'acte de naissance de la CGT.

2025 marque donc les 130 ans d'une histoire jalonnée de moments qui ont marqué et qui marquent encore l'histoire sociale de notre pays.

On peut citer bien sûr 1936 avec les congés payés, la semaine de 40 heures ; le rôle majeur tenu par la CGT dans l'élaboration du programme du Conseil National de la Résistance ; son engagement contre les guerres d'Indochine, d'Algérie et plus généralement en faveur de la paix ; sa participation déterminante dans les mouvements de mai 68 et plus récemment de 1995.

Mais l'histoire de la CGT est aussi le fruit d'une multitude d'actions dans les entreprises et les localités ; l'engagement de femmes et d'hommes au quotidien pour être utiles aux salariés.

Aujourd'hui la CGT c'est nous, c'est vous et nous continuerons à faire vivre ensemble cette belle histoire.

